



## mandat de gestion devoir de l'agence

Par **dm101drr**, le **29/05/2019** à **01:03**

bonjour,

je viens vers vous car je suis dans le flou total.

J'ai un mandat de gestion de location avec une agence immobiliere. J'ai donné congé à mon locataire dans les règles de façon à mettre mon appartement en vente. Jusqu'à present l'agence faisait les etats des lieux d'entrée et de sortie. J'ai mis mon appartement à vendre dans une agence concurrente.

Le vendredi 24 mai 2019, j'ai appris par une tierce personne que mon locataire demenageait le samedi 25 mai 2019. Personne ne m'as mis au courant , aussi bien l'agence que mon locataire. Le samedi 26 mai ,Il a fallut donc que j'appelle l'agence qui gere ma location et Je leur demande donc qui va faire l'état des lieux et elle me répons que c'est moi. Et que la date est le mardi 28 mai 2019 à 11 h.

Habitant sur la Rochelle , mon appartement etant sur Evreux je me dois en 2 jours (samedi et dimanche) de me debrouiller pour prevenir mon employeur que je ne serai pas présent le lundi et le mardi de façon à regler l'etat des lieux de sortie, mais j'ai du aussi trouver une façon de monter et de me loger . La date a été décidé par l'agence, sans me mettre au courant. Si je ne l'avais pas appris par hasard, qui aurait fait l'etat des lieux , je n'ai eu aucune reponse. Mon locataire et l'agence se renvoit la balle. L'agence disant que ce n'est pas à elle de me prevenir mais a mon locataire pourtant elle a decide du jour et de l'heure , une semaine auparavant) , et mon locataire qui lui pensait que c'etait l'agence puisqu'ils ont décidé de la date . De plus pour faire l'etat des lieux je n'avais aucun document puisque c'est l'agnece qui a fait l'etat des meieux d'entrée.

La meme agence a relouer un autre appartement à mon locataire. Touchant ainsi les commissions qui vont bien. Donc l' agence savait tres bien tout ce qui se passait sur la gestion de mon appartement.

Dans mon contrat de gestion , il n'y a rien de stipuler.

Pourriez vous m'aider en me disant s'il y a eu un abus de la part de l'agence. Je suspecte que

le directeur d'agence n'a pas aimé ne pas avoir le mandat de vente.

Je vous remercie de votre précieuse.

Par **dm101drr**, le **06/06/2019** à **00:47**

bonsoir,

personne pour m'aider ?

merci

cordialement